



Projet avec intervenant(s) agréé(s) en Natation

Textes de référence :

- circulaire n°99-136 du 21/09/1999 ;
- circulaire n°92-196 du 03/07/1992 ;
- décret 2017-766 du 4 mai 2017 ;
- circulaire n°2017-127 du 22/08/2017 ;
- circulaire n°2017-116 du 06/10/2017.

Circonscription :		
Ecole(s) / établissement / UE*:	RNE : 002	Tel :
Nom(s) de(s) l'enseignant(s) :	Cycle/cours/effectif :	

*Unité d'Enseignement circonscription ASH

1 Modalités d'organisation

Commune et lieu de pratique :		
Période concernée : du	au	Jour(s) et horaires
Nombre de séances :	Durée effective de pratique :	
Pour les activités avec déplacement	heure de départ :	heure de retour :

2 Intervenants qualifiés, agréés et rémunérés (par une collectivité, une association, une entreprise)

Nom	Prénom	n° agrément PIEP

3 Intervenants agréés bénévoles de l'école

Nom	Prénom	n° agrément PIEP

4 Intervenants « vie collective » autorisés par le directeur de l'école ou le directeur de l'établissement (UE)

Nom	Prénom	Autorisation du directeur

Les signataires s'engagent à respecter les dispositions de la convention (ou du projet d'accueil) passée entre l'Inspecteur d'académie et l'employeur de l'intervenant agréé. La validation préalable d'un projet pédagogique par l'Inspecteur de l'éducation nationale conditionne la mise en œuvre de l'activité.

1 Eléments de programmation

Nombre de modules de natation vécus antérieurement par les élèves.							
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Groupes pour les Unités d'Enseignement (UE)							

2 Inscription dans les instructions officielles

<p>Textes de référence :</p> <ul style="list-style-type: none">- Décret n°2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.- Arrêté du 9 novembre 2015 : « <i>Les programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège</i> », BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015.- Bulletin officiel n°2 du 26 mars 2015 relatif au programme d'enseignement de l'école maternelle- Arrêté du 9 juillet 2015 relatif à l'attestation scolaire « Savoir nager », BOEN n°30 du 23 juillet 2015- Circulaire n°2017-127 du 8 août 2017 relative à l'enseignement de la natation dans les premier et second degrés
<p>Programmes 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique : adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés (cycle 1)- Adapter ses déplacements à des environnements variés (cycles 2 et 3)- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée (cycle 3)
<p>Attendus de fin d'école maternelle</p> <p><u>Cycle 1</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés <p><u>Cycle 2</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. <p><u>Cycle 3</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN).- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices pour aller plus vite, plus longtemps.- Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques.

Groupe 1 Niveau :		Nom de(s) l'intervenant(s) :	
Connaissances	Capacités	Attitudes	

Groupe 2 Niveau :		Nom de(s) l'intervenant(s) :	
Connaissances	Capacités	Attitudes	

Groupe ... Niveau :		Nom de(s) l'intervenant(s) :	
Connaissances	Capacités	Attitudes	

3 Modalités et critères d'évaluation

Textes de référence :

- Arrêté du 9 juillet 2015 relatif à l'attestation scolaire « Savoir nager », BOEN n°30 du 23 juillet 2015
- Circulaire n°2017-127 du 8 août 2017 relative à l'enseignement de la natation dans les premier et second degrés
- Ressources maternelle Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
Objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées EDUSCOL
- Projet d'accueil de la piscine

Fin de cycle 1 :

- Explorer le milieu aquatique, participer à des jeux aquatiques adaptés et y prendre plaisir
- Immerger la tête dans l'eau, avec les yeux ouverts qui prennent des informations dans le volume d'eau (objets immergés, cerceaux...)
- Réussir à retenir sa respiration dans l'eau (apnée respiratoire) mais aussi pouvoir souffler dans l'eau (alterner une inspiration aérienne et une expiration subaquatique)
- Flotter dans l'eau, se laisser porter par l'eau sur le ventre et également sur le dos en utilisant des objets (matériel de flottaison : frites, planches), puis sans objets
- Réaliser des coulées ventrales avec la tête dans l'eau, le regard dirigé vers le fond, après une poussée sur le bord de la piscine et en se laissant flotter dans l'eau
- Explorer des déplacements aquatiques avec la tête dans l'eau en s'aidant des bras et des jambes (propulsions diverses expérimentées et recherche d'appuis solides dans l'eau)
- Explorer la profondeur et le volume aquatique pour aller chercher des objets immergés.

Fin de cycle 2 :

- Découvrir le milieu et y évoluer en confiance
 - Flotter, s'immerger, se repérer
 - Passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal
 - Passer d'une respiration réflexe à une respiration adaptée
 - Passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras
- ⇒ **Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.**

On veillera à évaluer également :

- ⇒ **Connaître et respecter les règles de sécurité**

Fin du CM2 :

- ASSN

Ou

- Se déplacer sur 30m, sans aide, sans appui ;
- Enchaîner les actions suivantes dans le cadre d'un parcours :
 - sauter dans l'eau sans aide ou plonger
 - effectuer un sur-place de 5 à 10 secondes
 - se déplacer sous l'eau – Passer dans un cerceau immergé

On veillera à évaluer également :

- Connaître et respecter les règles de sécurité
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème

Fin de cycle 3 :

ASSN

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ;
- se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

Connaissances et attitudes :

- savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

Nom(s) et signature de(s) l'enseignant(s)	Signature du directeur
Nom(s) et signatures des intervenants qualifiés et rémunérés ou du chef de bassin	Nom(s) et signatures des intervenants bénévoles
Nom(s) et signatures des éducateurs accompagnants pour les établissements du médico-social	
Commentaires et avis de l'IEN :	Date et signature de l'IEN :